

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

26-F-0845

26-A-0180	WASQUEHAL - Bretelle n° 1 de la Voie Rapide Urbaine M9656GB1 sens Lille vers Paris - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-DD-0455	Remplacement de l'indice Gazole pour l'application de la révision des prix des marchés de la Direction des Déchets Ménagers - Avenant - Conclusion
26-DD-0482	Convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial - Voies Navigables de France (VNF) - Autorisation de signature
26-DD-0537	Filière REP EMPAP (emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphique) - Société PAPREC FRANCE - Contrats de reprise des matériaux - Autorisation de signature
26-DD-0547	Souscription d'un emprunt auprès de La Banque Postale - Budget général
26-DD-0548	Souscription d'un emprunt auprès de la Landesbank Saar - Budget Général
26-DD-0549	Contractualisation d'un prêt avec la Caisse d'Epargne Hauts de France - Budget général
26-DD-0552	Souscription de 5 emprunts auprès de la Banque des Territoires - Budget général

Le fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.

A Lille, le 18 juin 2026

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur

Arnaud FICOT

